

## **Appel à manifestation d'intérêt aux organisations membres**

Pour l'identification de missions d'accueil de volontaires dans le cadre de programmes bilatéraux avec  
La Tunisie, Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Tchad

### **Contexte :**

Le principe de réciprocité permet l'accueil en France de ressortissants d'autres pays dans lesquels sont déployés des volontaires français, pour des missions de volontariat international d'échange et de solidarité. La réciprocité, à travers des regards croisés, présente de nombreux bénéfices, pour les volontaires impliqués comme pour les structures d'accueil et d'envoi, ainsi que les sociétés concernées.

Le service civique permet depuis 2011 l'accueil de volontaires internationaux sur le sol français. Le volontariat en solidarité internationale, ouvert à la réciprocité depuis décembre 2022, permet la réalisation de projets réciproques plus longs s'adressant à de nouveaux publics en désir d'engagement.

France Volontaires est pleinement engagée dans le soutien et la promotion du volontariat de réciprocité. En sa qualité de plateforme, France Volontaires accompagne la construction de programmes de volontariat et facilite la mise en œuvre des missions en s'appuyant sur son réseau de membres et de partenaires.

Cinq programmes intégrant un volet « réciprocité » ont été développés par FV en partenariat avec les ambassades de France et les pays partenaires :

- Programme Tunisie, soutenu par l'Ambassade de France et l'Institut Français de Tunisie
- Programme Mobilité Croisée, soutenu par le ministère ivoirien de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ainsi que par l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire
- Programme Cameroun en partenariat avec l'Ambassade de France, l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) du Cameroun et l'OFII
- Programme Tchad en partenariat avec l'Ambassade de France à N'Djamena.

Cette communication a pour objectif de présenter les opportunités d'accueil de volontaires internationaux aux organisations membres de France Volontaires.

### **Modalités de participation et de conventionnement :**

Chaque programme présenté a sa propre temporalité et ses règles de mise en œuvre. Les structures peuvent se positionner sur un ou plusieurs projets.

La sélection des projets sera réalisée selon les modalités pour chacun des projets.

**Date limite de dépôt des candidatures :** 12 juin 2023

**Pour candidater :** <https://forms.office.com/e/7cf1vxgyMt>

**Annexe Fiches programmes**

<b>Programme Institut Français de Tunisie (IFT)</b>	
<b>Partenaires</b> : Institut Français de Tunisie/Ambassade de France à Tunis	<b>Thématique</b> : renforcement des partenariats entre les acteurs de la société civile en Tunisie et en France
<b>Dispositif</b> : Service civique en réciprocité	<b>Durée de mission</b> : 6 mois
<b>Nombre de missions à pourvoir</b> : 4 missions	

### Contexte :

Engagée depuis 2014, la dynamique de la réciprocité fait suite à la volonté française au travers du SCAC et l'IFT d'accompagner la société civile tunisienne après la révolution. En effet dès le 21 mai 2011, l'IFT a contribué à l'organisation du premier « forum tuniso-français de la société civile ». C'est dans cet élan que la réciprocité a été identifiée comme élément pouvant contribuer à renforcer les partenariats entre les acteurs des deux pays au travers la mobilisation de jeunes volontaires dans le cadre du service civique pour vivre une expérience en France.

Ainsi plus des 70 volontaires tunisiens ont été mobilisés depuis 2014 par le programme IFT et déployés dans des structures d'accueil en France. Cette expérience à l'international a permis aux jeunes tunisiens d'acquérir des savoirs, savoirs faire et savoirs être que beaucoup d'entre eux ont utilisé pour entreprendre des initiatives au retour et assurer leur autonomie.

Ce programme est reconduit en 2023 pour la réalisation de 6 missions de Service Civique. 4 sont à pouvoir auprès des organisations membres de France Volontaires.

### Financements :

Une subvention du SCAC permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique sur la base des coûts suivants :

Coûts directs des missions de service civique	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé + assurance rapatriement	Forfait mensuel	50,00€	6	300,00€
Logement	Mensuel/Réel	400,00€	6	2400,00€
Transport international A/R + transfert régional	Billet A/R (au réel)	400,00€	1	400,00€
Transport local	Forfait mensuel	50,00€	6	300,00€
<b>Total</b>				<b>3400,00€</b>

### Engagements des futures structures d'accueil :

- ✓ Garantir les conditions d'un contrat d'engagement de service civique du volontaire en France;
- ✓ Identifier un hébergement (hébergement possible chez l'habitant si chambre indépendante);
- ✓ Souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile ainsi qu'une mutuelle pour le volontaire en privilégiant les contrats Previes avec Vespieren;
- ✓ Réserver le transport international du volontaire;
- ✓ Accompagner le volontaire dans les démarches administratives à l'arrivée en France (ouverture du compte bancaire, affiliation à la CPAM.);
- ✓ Mettre en place une avance sur indemnité pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'État soit enclenché par l'Agence du Service Civique;
- ✓ Verser la prestation de subsistance (111€35); elle peut être servie en nature/ ou en espèce;
- ✓ Assurer l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission;
- ✓ Produire les éléments de reporting technique et financier .

**Accompagnement par France Volontaires :**

- ✓ Accompagner les relations partenariales dans le cadre de l'élaboration des projets d'accueil des volontaires ;
- ✓ Proposer au moins deux candidatures à la structure d'accueil ;
- ✓ Organiser un stage de préparation au départ pour le volontaire en Tunisie ;
- ✓ Accompagner le volontaire dans ses démarches de demande de visa auprès des autorités consulaires françaises ;
- ✓ Organiser un stage à mi-parcours en France avec l'ensemble des volontaires du programme Réciprocité Tunisie financé par le SCAC/IFT ;
- ✓ Organiser un stage bilan au retour du volontaire en Tunisie ;
- ✓ Assurer la gestion financière de la subvention de l'IFT en lien avec les structures d'envoi et d'accueil conformément au budget. ;
- ✓ Animer et favoriser les échanges de pratiques, de capitalisation et d'évaluation.

**Sélection des projets :** elle sera assurée par l'IFT avec le soutien de l'Espace Volontariats de Tunisie.

**Conventionnement :** Une convention de mise en œuvre et de financement est signée entre France Volontaires, la structure d'accueil et la structure d'envoi.

**Calendrier :** Le déploiement des missions est prévu à partir de septembre 2023

**Contact :** [cheick.diallo@france-volontaires.org](mailto:cheick.diallo@france-volontaires.org)

<b>Programme Mobilité Croisée avec la Côte d'Ivoire</b>	
<b>Partenaires</b> : le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la Côte d'Ivoire, l'Ambassade de France à Abidjan	<b>Thématiques</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation d'évènements sportifs</li> <li>✓ Jeunesse et Citoyenneté</li> <li>✓ Sport-développement Handball</li> </ul>
<b>Dispositif</b> : Service civique de réciprocité	<b>Durée de mission</b> : 6 mois
<b>Nombre de missions à pourvoir</b> : 1 mission	

#### Contexte :

France Volontaires s'est engagée en 2021 dans un partenariat avec le Ministère ivoirien de la Promotion de la Jeunesse de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique. L'un des axes de ce partenariat porte sur la mise en œuvre d'un projet de mobilité croisée entre la Côte d'Ivoire et la France.

Dans ce cadre, 15 jeunes ivoiriens proposés par des structures intervenant dans le secteur de la jeunesse ou du sport ont été sélectionnés par un comité composé de l'Office du Service Civique Ivoirien, de l'Ambassade de France, du Ministère ivoirien en charge de la jeunesse et de France Volontaires.

#### Cadre des missions :

- ✓ Une candidate présélectionnée par l'Office du Service Civique National de Côte d'Ivoire (profil : niveau études 2<sup>nd</sup>e, déjà une première d'engagement en Côte d'Ivoire avec l'OSCN, joueuse handball);
- ✓ Mission recherchée dans le champ du "sport/citoyenneté" ou de la "jeunesse/citoyenneté/ solidarité internationale.

**Financements** : Le programme permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique sur la base des coûts suivants :

Coûts directs des missions de service civique	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé + assurance rapatriement	Forfait mensuel	70,00€	6	420,00€
Logement	Mensuel/Réel	450,00€	6	2700,00€
Transport international A/R + transfert régional	Billet A/R (au réel)	1000,00€	1	1000,00€
Frais de visa	Réel	164€	6	164,00€
<b>Total</b>				<b>4284,00€</b>

#### Engagements des futures structures d'accueil :

- ✓ Garantir les conditions d'un contrat d'engagement de service civique du volontaire en France ;
- ✓ Identifier un hébergement (hébergement possible chez l'habitant si chambre indépendante);
- ✓ Souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile ainsi qu'une mutuelle pour le volontaire en privilégiant les contrats Previs avec Vespieren;
- ✓ Réserver le transport international du volontaire;
- ✓ Accompagner le volontaire dans les démarches administratives à l'arrivée en France (ouverture du compte bancaire, affiliation à la CPAM.);
- ✓ Mettre en place une avance sur indemnité pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'Etat soit enclenché par l'Agence du Service Civique;
- ✓ Produire les éléments de reporting technique et financier;

- ✓ Verser la prestation de subsistance (111€35); elle peut être servie en nature/ ou en espèce;
- ✓ Assurer l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission.

**Accompagnement par France Volontaires :**

- ✓ Organiser un stage de préparation au départ pour la volontaire en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Accompagner le volontaire dans ses démarches de demande de visa auprès des autorités consulaires françaises ;
- ✓ Organiser un stage bilan au retour de la volontaire en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Assurer la gestion financière de la subvention en lien avec les structures d'envoi et d'accueil conformément au budget ;
- ✓ Animer et favoriser les échanges de pratiques, de capitalisation et d'évaluation.

**Conventionnement :**

Une convention sera signée entre France Volontaires et la structure d'accueil pour notamment déléguer la gestion du budget.

**Calendrier : Début de la mission souhaitée au plus tôt**

**Sélection des projets :** elle sera assurée par l'Ambassade de France, Office du Service Civique Ivoirien avec le soutien de l'Espace Volontariats de Côte d'Ivoire.

**Contact :** [dar.ondiaye@france-volontaires.org](mailto:dar.ondiaye@france-volontaires.org)

**Projet de développement du volontariat de réciprocité avec le Cameroun**

<b>Partenaires</b> : Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), L'Ambassade de France, OFII	<b>Thématiques</b> : Préservation de l'environnement, Sport, Culture et patrimoine
<b>Dispositif</b> : Service civique de réciprocité	<b>Durée de mission</b> : 6 mois

**Nombre de missions à pourvoir : 3**

**Contexte :**

Si l'envoi de volontaires français au Cameroun permet depuis plus de 50 ans d'animer les partenariats entre acteurs camerounais et français, la réciprocité, c'est-à-dire l'accueil en France de volontaires internationaux camerounais est encore très peu développé en comparaison à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Une première expérience a déjà été menée en 2020 dans le cadre du projet Africa 2020, une volontaire de Service Civique a été déployée dans une structure à Metz. Cette mission a démontré que le Volontariat est un levier important pour renouveler le dialogue entre les jeunes camerounaises et françaises et permettre une relation de solidarité équilibrée.

Le présent projet se propose de poursuivre la dynamique engagée en 2020 en mobilisant trois volontaires camerounais pour des missions de Service Civique en France, c'est une démarche concertée entre L'Ambassade de France, France Volontaires et le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique du Cameroun pour rapprocher davantage les jeunes des deux pays.

**Cadre des missions :**

Les trois missions de service civique seront déployées auprès de structure d'accueil en France. Le recrutement des candidats est organisé en concertation avec les partenaires du projet : l'Agence du Service Civique Nationale et de Participation au Développement (ASCNPD) et l'Ambassade de France. La préparation au départ des volontaires est assuré par l'Espace Volontariats à Yaoundé.

Un accompagnement par l'OFII est proposé aux volontaires afin de construire le projet retour. La mise en relation avec une direction territoriale OFII est organisée par les responsables territoriaux de FV au cours de la mission en France. L'EV Cameroun organise le suivi post mission avec un stage et un bilan de fin de mission.

**Financements** : un budget global de 20 160 Euros est mobilisé par le SCAC en complément des financements alloués par l'Agence du Service Civique, sur la base des coûts suivants :

Coûts directs des missions de service civique	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé+rapatriement +RC	Forfait mensuel	50,00 €	6	300,00€
Tutorat (complément)	Forfait mensuel	100,00 €	6	600,00€
Logement	Mensuel/réel	500€	6	3 000,00€
Transport international + local	Volontaire/réel	1500€	1	1 500,00€
Frais de visa	Volontaire/réel	100€	1	100,00€
Frais de telephone	Forfait mensuel	20 €	6	120,00 €
<b>Total</b>				<b>5 620,00€</b>

**Engagements des futures structures d'accueil :**

- ✓ Garantir les conditions d'un contrat d'engagement de service civique du volontaire en France
- ✓ Identifier un hébergement (hébergement possible chez l'habitant si chambre indépendante)
- ✓ Souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile ainsi qu'une mutuelle pour le volontaire en privilégiant les contrats Previes avec Vespieren
- ✓ Réserver le transport international du volontaire
- ✓ Accompagner le volontaire dans les démarches administratives à l'arrivée en France (ouverture du compte bancaire, affiliation à la CPAM.)
- ✓ Mettre en place une avance sur indemnité pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'Etat soit enclenché par l'Agence du Service Civique
- ✓ Verser la prestation de subsistance (111€35); elle peut être servie en nature/ ou en espèce
- ✓ Assurer l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission
- ✓ Produire les éléments de reporting technique et financier

**Accompagnement par France Volontaires :**

- ✓ Mettre en place un comité de pilotage pour la mise en œuvre et le suivi du projet par les différents partenaires
- ✓ Proposer au moins deux candidatures volontaires à la structure d'accueil
- ✓ Organiser un stage de préparation au départ pour les volontaires au Cameroun
- ✓ Accompagner les volontaires dans les démarches de demande de visa auprès des autorités consulaires françaises
- ✓ Organiser un stage bilan au retour des volontaires au Cameroun
- ✓ Assurer la gestion financière de la subvention du SCAC en lien avec les structures d'envoi et d'accueil conformément au budget.
- ✓ accompagner les volontaires camerounais pour la capitalisation et le réinvestissement des acquis de leurs missions.

**Conventionnement :** Une convention de mise en œuvre et de financement est signée entre France Volontaires, la structure d'accueil et la structure d'envoi.

**Calendrier :** Le déploiement des missions est souhaité à partir de septembre 2023.

**Sélection des projets :** elle sera assurée par l'Ambassade de France et l'Agence du Service Civique Nationale et de Participation au Développement (ASCNPD) avec le soutien de l'Espace Volontariats au Cameroun.

**Contact :** [harouna.djingareye@france-volontaires.org](mailto:harouna.djingareye@france-volontaires.org)

<b>Programme réciprocité TCHAD</b>	
<b>Partenaires</b> : Ambassade de France au Tchad	<b>Thématiques</b> : Environnement- Jeunesse / animation- agriculture- Sport- Culture- Éducation
<b>Dispositif</b> : Service civique de réciprocité	<b>Durée de mission</b> : 6 Mois
<b>Nombre de missions à pourvoir</b> : 6	

#### Contexte :

Avec un appui technique et financier de l'Ambassade de France depuis 2018, neuf missions de réciprocité ont pu voir le jour entre 2018 et 2022. En fin de l'année 2021, six volontaires de réciprocité sont partis dans diverses régions de France pour 6 mois : Fabrique Défi / Calais ; Unis Cité/ Marseille ; CENTRAIDER / Orléans ; Mission locale/ Lens ; BOURGOGNE-Franche Comté International /BESANCON puis un autre volontaire était accueilli par la Chambre d'agriculture Saône-et -Loire / Macon pour une durée de 1 an.

#### Objectifs des missions :

La Réciprocité prend tout son sens, « **je vais chez toi et tu viens chez moi** », pour exercer de façon équitable une mission de volontariat. Ainsi, nous enrichissons mutuellement de nos différences, dans une relation équilibrée, au sein de nos actions de coopération et de solidarité, ici et là-bas. La Réciprocité permet aux jeunes des sociétés du Sud et du Nord de contribuer activement à un monde meilleur, plus fraternel et équitable, dans le respect des différences, en agissant au sein de structures engagées dans un projet collectif et offrant des missions d'intérêt général.

Les missions de volontariat, au Sud et au Nord, d'une durée de 6 à 12 mois, sont identifiées de façon concertée entre les partenaires du Sud et du Nord en fonction des besoins et des opportunités des organisations dans le cadre de leurs liens et de leurs actions de coopérations.

Au cœur de l'action, agit l'alchimie de la mixité sociale, culturelle et professionnelle porteuse d'innovation et de créativité utile au développement de toute société humaine.

Le volontaire, de retour dans son pays, fort de cette expérience de volontariat, formative sur le plan personnel et professionnel, poursuivra son engagement comme citoyen plus ouvert et attentif aux autres, plus averti des interdépendances et plus conscient que la pauvreté, ici et là-bas, n'est pas une fatalité.

#### Financements :

Un budget de 26 000,00 Euros est mobilisé par l'Ambassade de France, en complément de financements alloués par l'Agence du Service Civique, sur la base des coûts suivants :

Coûts directs des missions de service civique	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé assurance rapatriement	+ Forfait mensuel	50,00€	6	300,00€
Logement	Mensuel/Réel	400,00€	6	2400,00€
Transport international transfert régional	+ Billet A/R (au réel)	1000,00€	1	1000,00€
Transport local	Forfait mensuel	50,00€	6	300,00€
<b>Total</b>				<b>3100,00€</b>



**Engagements des futures structures d'accueil :**

- ✓ Garantir les conditions d'un contrat d'engagement de service civique du volontaire en France;
- ✓ Identifier un hébergement (hébergement possible chez l'habitant si chambre indépendante);
- ✓ Souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile ainsi qu'une mutuelle pour le volontaire en privilégiant les contrats Previes avec Vespieren;
- ✓ Réserver le transport international du volontaire;
- ✓ Accompagner le volontaire dans les démarches administratives à l'arrivée en France (ouverture du compte bancaire, affiliation à la CPAM.);
- ✓ Mettre en place une avance sur indemnité pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'État soit enclenché par l'Agence du Service Civique;
- ✓ Verser la prestation de subsistance (111€35); elle peut être servie en nature/ ou en espèce;
- ✓ Assurer l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission;
- ✓ Produire les éléments de reporting technique et financier.

**Accompagnement par France Volontaires :**

- ✓ Mettre en place un comité de pilotage pour la mise en œuvre et le suivi du projet par les différents partenaires
- ✓ Proposer au moins deux candidatures à la structure d'accueil ;
- ✓ Organiser un stage de préparation au départ pour les volontaires au Tchad ;
- ✓ Accompagner les volontaires dans les démarches de demande de visa auprès des autorités consulaires françaises ;
- ✓ Organiser un stage bilan au retour des volontaires au Tchad ;
- ✓ Assurer la gestion financière de la subvention du SCAC en lien avec les structures d'envoi et d'accueil conformément au budget ;
- ✓ Accompagner les volontaires tchadiens pour la capitalisation et le réinvestissement des acquis de leurs missions.

**Conventionnement** : Une convention de mise en œuvre et de financement est signée entre France Volontaires, la structure d'accueil et la structure d'envoi.

**Calendrier** : Le déploiement des missions est prévu à partir de septembre 2023.

**Sélection des projets** : elle sera assurée par l'Ambassade de France avec le soutien de l'Espace Volontariats au Tchad.

**Contact** : [alexis.soungalo@france-volontaires.org](mailto:alexis.soungalo@france-volontaires.org)